

16 décembre 2021

## Agnès Pannier-Runacher, Ministre chargée de l'Industrie, soutient le développement de la filière des extraits de chanvre

**En ouverture de la toute première réunion de la filière des extraits de chanvre organisée par l'Union des industriels pour la valorisation des extraits de chanvre de chanvre (UIVEC), Agnès Pannier-Runacher, ministre chargée de l'industrie, encourage l'accélération de la structuration d'une filière française.**

Les prochaines semaines marqueront l'ouverture du marché des produits contenant des extraits de chanvre, en particulier du cannabidiol (CBD). En effet, un arrêté ouvrant la voie à l'exploitation et la commercialisation - sous certaines conditions - de l'ensemble de la plante de chanvre doit entrer en vigueur d'ici peu de temps. Avec lui, c'est l'ensemble de la filière des extraits de chanvre qui reste à construire.

Afin d'accompagner le développement de cette nouvelle filière, l'UIVEC, syndicat professionnel représentatif de ce secteur d'activité, organisait cette semaine **la toute première table-ronde de filière** rassemblant l'ensemble des acteurs économiques et agricoles, des représentants du Ministère de l'Agriculture, ainsi que les fédérations professionnelles concernées par ces nouveaux marchés (Interchanvre, Synadiet, Febea).

**Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, intervenait en ouverture de cette réunion de filière.** Après avoir rappelé le potentiel économique important de ce nouveau secteur d'activité, 700 millions d'euros en 2022 et près de 15 000 emplois créés, ainsi que les différents débouchés possibles : alimentaires, compléments alimentaires et cosmétiques, la ministre a encouragé les acteurs économiques et industriels établis qui étaient représentés à *"poursuivre les efforts pour encourager la structuration de cette filière"*.

*"Cette variété de possibilités d'utilisation (du CBD) représente une opportunité pour notre économie, puisque la France est le premier pays producteur européen de chanvre et parmi les premiers producteurs au monde. Nous disposons des atouts nécessaires pour devenir l'un des leaders mondiaux en la matière"* - **Agnès Pannier Runacher, ministre chargée de l'Industrie.**

A l'issue de cette première réunion de filière, les organisations professionnelles présentes ont convenu de travailler de concert sur les points qui restent en suspens autour du développement de ce secteur. **L'ensemble de ces propositions seront rassemblées en un seul document, qui sera présenté lors du Congrès du chanvre, prévu les 14 et 15 février prochain.**

*“L’intervention de la ministre pour ouvrir notre réunion de filière est un excellent signal pour notre secteur d’activité. C’est la preuve que la filière des extraits de chanvre représente une opportunité économique de taille, une fois les freins réglementaires levés. Ludovic Rachou, président de l’UIVEC.*



**L’Union des industriels pour la valorisation des extraits de chanvre (UIVEC)** rassemble les acteurs économiques et industriels établis, situés sur l’ensemble de la chaîne de valeur de la filière des extraits de chanvre non stupéfiants (producteurs, transformateurs, distributeurs, laboratoires, marques...). L’UIVEC défend les intérêts des professionnels du secteur et œuvre pour garantir la sécurité et la qualité des produits aux consommateurs finaux. Ses adhérents cumulent ensemble près de 50 milliards d’euros et emploient 15 000 personnes.